Commune de
Steinfort

Steinfort, le 18 novembre 2026

steinfort.lu

AVIS

Il est porté à la connaissance du public que l'arrêté N° EAU/AUT/26/0744 du 22 octobre 2026 du **Ministre de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité** accorde à Monsieur Erny Jacqué l'autorisation pour la gestion des eaux dans le cadre de l'extension d'un site agricole à Hagen.

Tous les intéressés peuvent interjeter appel auprès du Tribunal administratif contre l'autorisation susdite.

Cet appel doit être présenté, sous peine d'irrecevabilité, par l'intermédiaire d'un avocat inscrit au tableau du tribunal d'arrondissement à Luxembourg ou à Diekirch, dans un délai de 40 jours, qui commence à courir à dater du jour de l'affichage de la décision.

Le dossier peut être consulté au secrétariat communal pendant les heures d'ouverture au public.

pour le Collège des bourgmestre et échevins,

Sammy Wagner
Bourgmestre

Alex Folscheid
Secrétaire communal

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Il est certifié par la présente que le présent avis est affiché

en bonne et due forme à partir du 18 NOV. 2026

Steinfort, le 18 NOV. 2026

Le bourgmestre

Le secrétaire communal